

**LA GAZETTE
DE CORSEUL**

Magazine municipal

Juin 2025 - Édition n° 90



**Retrouvez toutes les informations
sur www.corseul.fr**

SOMMAIRE



Mairie : 02 96 27 90 17

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire :
Lundi et jeudi de 10h30 à 12h
sans rendez-vous

Plus d'informations sur www.corseul.fr

Responsable de la publication : Alain JAN
Rédaction et conception : Mairie de Corseul
Impression : Imprimerie de l'Horloge
Tirage : 1100 exemplaires

Crédit photos : Jacques GAUTIER (photo de
couverture) associations communales, commission
communication



P 3 - Édito du Maire

P 4 - Zoom sur...

P 5 - Actualités

P 8 - Le Conseil en bref

P 11 - Vie municipale

P 13 - Vie associative et culturelle



Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater en prenant connaissance des délibérations du Conseil Municipal, la situation financière de la commune est saine.

Notre capacité d'autofinancement est très satisfaisante et notre capacité d'emprunt est optimale puisqu'à ce jour, nous n'avons plus d'emprunt à rembourser.

Grâce à une augmentation régulière de la population (2 194 habitants au recensement de 2019 et 2 405 habitants au recensement de 2025), les dotations de l'État sont stables.

Cette situation nous a permis et nous permet de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux. Nous les avons même baissés en 2017.

Nous continuons à avancer et investir pour le développement et l'attractivité de notre commune. Les 42 lots du Quartier Silicia sont aujourd'hui vendus, 23 permis de construire délivrés et 14 maisons en construction. Pour la grande majorité, les acquéreurs sont des jeunes primo-accédants.

Le chantier de l'aménagement de l'aire multimodale de Sonnenbühl avec aménagement sécurisé de l'abribus scolaire et plateau à l'entrée du bourg ainsi que la finition de la voie douce reliant ce site aux différents équipements communaux (école, salle de sports, pumptrack, salle polyvalente, mairie...) ont commencé le 6 juin dernier.

Le projet d'espace culturel, rue de Lessard (ancienne école privée), est sur les rails.

Autres chantiers à venir :

- Un monte-personnes va être installé au cabinet médical pour accéder à l'étage ;
- Nous allons lancer une réflexion sur les aménagements extérieurs de la future bibliothèque avec construction de nouvelles toilettes publiques ;
- De nouveaux panneaux de signalisation des villages vont progressivement être mis en place ;
- Un éclairage solaire sera installé à chaque point d'arrêt d'un bus scolaire (abribus) ;
- Des fresques vont être réalisées sur certains murs béton de nos bâtiments communaux (salle polyvalente, restaurant scolaire, salle des sports).

À Dinan Agglomération :

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été arrêté début mars 2025. Ce document qui découle notamment de la loi Climat et Résilience donne, via des prescriptions, les grandes orientations de l'aménagement de notre territoire intercommunal ;
- Le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant plan de l'Habitat) est la déclinaison concrète du SCOT au niveau de chaque commune du territoire. Il devrait être arrêté en janvier - février 2026.

Les incivilités :

Nous constatons que certaines personnes persistent à déposer des déchets au pied des colonnes de tri sélectif. Cela mobilise nos agents deux demi-journées par semaine pour récupérer ces déchets, les dispatcher dans les différentes colonnes ou les déposer à la déchetterie.

Ce temps pourrait être consacré à d'autres tâches plus utiles à la collectivité. Chaque fois que nous pourrions identifier les auteurs de ces infractions, une plainte sera déposée à la gendarmerie. Nous rappelons aussi qu'une benne à cartons est disponible dans la zone artisanale de la commune.

Autre forme d'incivilité : la vitesse excessive dans le bourg certes, mais aussi sur nos routes de campagne et plus particulièrement, dans la traversée des villages. Je demande donc à chacune et chacun de modérer sa vitesse. Il s'agit d'anticiper tout risque d'accident. Merci de faire cet effort.

Je rappelle aussi que les propriétaires de chien doivent les tenir en laisse dès lors qu'ils sortent du périmètre de leur propriété. Toute infraction à cette règle est passible d'une amende. Et s'il y a agression et morsure, cela peut coûter très cher au propriétaire.



Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire,
Alain JAN

ZOOM SUR...

Travaux d'insonorisation au restaurant scolaire



Vide-greniers et tournoi de palets : carton plein pour cette édition 2025 !



Le 27 avril dernier, l'Association des Parents d'Élèves de Corseul a organisé son traditionnel vide-greniers... et ce fut un véritable succès ! Sous un beau soleil printanier, petits et grands se sont retrouvés pour chiner, papoter et partager un moment convivial dans la bonne humeur.

Mais ce n'est pas tout : en parallèle, le tournoi de palets a lui aussi attiré les foules et les passionnés ! Les planches ont résonné au rythme des tirs bien placés, dans une ambiance joyeuse et bon enfant.

L'APE tient à adresser un immense **merci** à tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre (ou sous le soleil !) pour que cette journée soit une réussite : montage, logistique, buvette, restauration, accueil... chaque geste a compté. Cette journée n'aurait pas été possible sans votre aide précieuse. Merci également aux exposants, aux joueurs, aux visiteurs, et à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment de partage et de plaisir.

On se donne déjà rendez-vous pour la prochaine édition, toujours placée sous le signe de la solidarité et de la joie de vivre ensemble à Corseul !

Commémoration du 8 Mai

Lors de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme, les enfants de l'école ont chacun lu une strophe du poème de Paul ÉLUARD « Liberté - 1942 » devant une assistance nombreuse.

*« Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté. »*

De son côté, le Maire, après avoir lu le message du Ministre des Armées et de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, a procédé au traditionnel dépôt de gerbe et rappelé le nom des Coriolites morts pour la France.



Espaces verts

Éco-pâturage

La commune s'est lancée dans l'entretien de certains terrains par éco-pâturage. Des moutons ont donc pris leurs quartiers dans le secteur d'Halouze pour le moment. L'éco-pâturage sera peut-être étendu sur d'autres parcelles communales.



Le plan d'eau

Une campagne d'abattage et d'élagage a eu lieu autour du plan d'eau afin de sécuriser les abords du terrain. En effet, certains arbres ou branches menaçaient de tomber ou reposaient sur d'autres. Certains troncs morts vont rester en totem (sans branches) afin de préserver des habitats pour la faune.



L'aire naturelle de camping

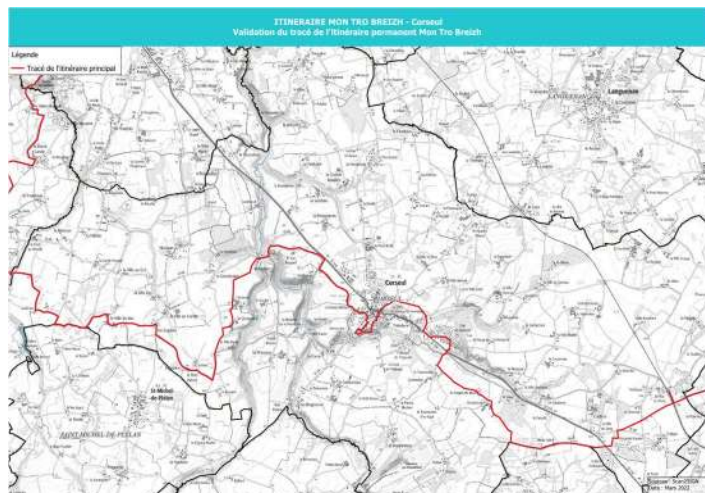
L'aire naturelle de camping se refait progressivement une beauté. Les abords et les accès ont été réaménagés. Des haies sèches ont été mises en place. Elles permettront d'entourer les zones de camping et sont des abris pour la biodiversité.

Circuit « Mon Tro Breizh » : Le tour de la Bretagne, à pied, toute l'année

Le circuit du Tro Breizh permet de faire le tour de Bretagne à pied ou à vélo. Une belle boucle de près de 2 000 kilomètres à accomplir en plusieurs fois ou d'une seule traite...

Et ce circuit traverse notre commune d'Ouest en Est sur environ 15 km. Peut-être avez-vous remarqué le balisage (il est noir et blanc avec une hermine) ?

Des topoguides et des traces GPS sont en vente sur le site officiel pour pouvoir suivre les circuits et découvrir ou redécouvrir notre belle région. Le topoguide est aussi disponible, à l'emprunt, à la bibliothèque de Corseul.



Pour le topoguide du secteur, le Temple de Mars a été choisi pour illustrer la page de couverture.

Informations : <http://www.montrobreizh.bzh/>



Bibliothèque municipale :

fermeture estivale du 14 au 25 juillet inclus

Cet été, notre équipe de bénévoles continuera de vous accueillir **le mercredi et le samedi de 10h à 12h**. Cette année, nous avons expérimenté l'ouverture de 16h à 18h, le mercredi. Afin de poursuivre cette expérience, il serait souhaitable de pouvoir compter sur de nouveaux(elles) bénévoles pour assurer les permanences. Si vous avez du temps et du goût pour le contact et les livres, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la bibliothèque. En attendant ce moment, nous poursuivons les acquisitions, toujours animées par le souci de satisfaire tous les publics et de répondre aux suggestions.

Infos pratiques : chaque abonné peut emprunter jusqu'à 12 volumes, le prêt est gratuit.

Pour mieux aborder l'été, n'hésitez pas à prendre un abonnement pour chaque membre de la famille.

L'année 2026 verra l'ouverture d'un nouvel espace d'environ 230 m² dédié aux livres et à la culture qui sera situé Rue de Lessard.



L'équipe de bénévoles vous souhaite un très bel été.

Inscriptions à l'école publique

Les familles, dont les enfants sont né(e)s en 2022, sont invitées à les inscrire en Mairie, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription enregistrée en Mairie, les familles peuvent prendre contact avec la directrice, Mme LE DAMANY, afin de convenir d'un rendez-vous pour un premier contact et une visite complète de l'école et sa structure périscolaire attenante (garderie et restaurant scolaire).

Les enfants nés en 2023, ayant acquis une propreté diurne et proche de 3 ans au 1^{er} trimestre 2026, peuvent également faire leur rentrée en septembre.

Les autres enfants pourront également être accueillis, en fonction des places disponibles au dortoir et sous réserve de propreté. Dans ce cas, une préinscription peut être envisagée.

Contact : 02 96 27 91 06 ou ecole.0220807h@ac-rennes.fr

Présence de la directrice au bureau :
les mardis et 1/3 jeudi

Application « Mon Espace Famille »



Pour rappel, depuis la rentrée scolaire, les inscriptions et les annulations au restaurant scolaire s'effectuent sur l'application « **Mon Espace Famille** ». Il en est de même, pour la gestion du foyer, avec l'ajout ou la suppression des personnes majeures autorisées à venir récupérer l'enfant ou les enfants à la garderie du soir. **Les inscriptions au restaurant scolaire, pour la rentrée 2025-2026, seront ouvertes à partir du 23 juin prochain.**



Quand faut-il effectuer le recensement citoyen ? Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent.

Quelle démarche à faire ? Elle s'effectue à la mairie de votre domicile. Vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour.

Pourquoi faut-il le faire ? Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC...) ou un concours administratif en France ;
- d'être convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ;
- d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale dès l'âge de 18 ans et de pouvoir voter.

Les nouveaux arrivants...

Je suis Amélie, libraire sur la commune de Corseul ! Et depuis 2 ans, je circule à bord de mon joli camion librairie ! Positionnée le matin sur les marchés de Matignon, Dinan, Saint-Cast-le-Guildo, Plancoët, je travaille également en étroite collaboration avec les collectivités environnantes (écoles, crèches, bibliothèques municipales...). Particuliers ou professionnels, je vous propose mes services pour vos commandes d'ouvrages ! Du conseil à la livraison, n'hésitez pas à me contacter !

lesmotsdouxdamelie@gmail.com ou le 06 70 88 58 85



*Projet de rénovation ou d'extension,
A2L s'occupe de tout...*

Après dix ans passées dans des grands groupes de construction à Paris, nous avons fait le choix de revenir à Corseul, commune d'origine d'Amélie.

Forts de notre expérience en génie civil, nous avons fondé A2L avec une ambition claire : proposer un accompagnement complet et personnalisé aux particuliers dans leurs projets de rénovation ou d'extension.

À Paris, le contact avec les particuliers nous manquait. C'est ce qui nous a poussés à créer un concept centré sur la proximité, la simplicité et la qualité. Nous souhaitons ainsi offrir à nos clients un service tout-en-un avec un interlocuteur unique pour concrétiser leur projet dans les meilleures conditions.

De la conception à la réalisation, nous prenons en charge l'ensemble des différentes étapes : démarches administratives, chiffrage, réalisation des travaux avec nos partenaires spécialisés. Ces partenaires sont sélectionnés pour leur professionnalisme et leur rigueur. Nous nous engageons aussi à respecter les délais et les budgets annoncés.

Notre maître-mot : la simplicité pour nos clients.



Ils n'ont à se soucier de rien, nous nous occupons de tout. Nous bénéficions également d'une garantie décennale en complément de celles des professionnels qui interviennent sur les chantiers.

Ouverture du bar-tabac-FDJ « Le QG » !



Après 10 mois de fermeture, l'ancien Bar des Sports reprend vie sous un nouveau nom : Le QG. Cette réouverture marque le retour d'un lieu convivial dans la vie de notre commune.

La soirée d'ouverture a été un véritable succès, et je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes présentes. Votre accueil chaleureux et votre enthousiasme ont été un vrai moteur pour ce nouveau départ.

Le QG a pour ambition de devenir un lieu de rencontre et d'échange, où chacun peut venir partager un moment agréable, en journée comme en soirée.

Des animations et soirées à thème seront régulièrement proposées pour faire vivre ce lieu au rythme de la commune.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 7h00 - 20h00

Mardi : Fermé

Mercredi : 7h00 - 20h00

Jeudi : 7h00 - 20h00

Vendredi : 7h00 - 21h00

Samedi : 8h30 - 21h00

Dimanche : Fermé

En fonction de l'affluence et de l'ambiance, les horaires de fermeture pourront être prolongés ponctuellement.

Au plaisir de vous accueillir prochainement.

Sandra, gérante du QG.

Séance du 27 novembre 2024

PROJET FUTUR ESPACE CULTUREL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis suivants :

Diagnostique amiante, plomb et états parasitaires avant travaux

EXIM : 1 740 € HT soit 2 088.00 € TTC
+ 800 € HT soit 960 € TTC

Plans topographiques : Cabinet Prigent : 680 € HT soit 816 € TTC

Démolition de la partie arrière du bâtiment :

SCD BRETAGNE : 16 980.48 € HT soit 20 376.58 € TTC

Après avoir pris connaissance des éléments et après délibération, le conseil municipal :

- Approuve les travaux et décide de retenir les devis présentés ;
- Autorise le Maire à faire toutes demandes de subventions, toutes démarches nécessaires et signer tout document relatif à ce dossier ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

TRAVAUX CABINET MÉDICAL

Installation d'une plateforme verticale pour personnes valides ou à mobilité réduite

GREEN DISTRIBUTION - La Maison du Monte Escalier :
20 990.00 € HT soit 22 144.45 € TTC

Plan de financement prévisionnel

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Plateforme verticale	20 990.00	DSIL (50 %)	10 495.00
		DETR (30 %)	6 297.00
		Autofinancement (20 %)	4 198.00
Total	20 990.00	Total	20 990.00

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) DANS LE DOMAINE DU TOURISME

La compétence tourisme est aujourd'hui détenue entre Dinan Agglomération et les communes : Dinan Agglomération est compétente pour la promotion du tourisme, et les communes le sont en matière de gestion d'équipements et d'animations.

Depuis 2017, avec la Loi NOTRe, Dinan Agglomération exerce sa compétence via l'Office de tourisme communautaire (association Loi 1901) Dinan-Cap Fréhel Tourisme pour le volet promotion, et en régie, via le service tourisme de Dinan Agglomération pour le volet aménagement et développement (ingénierie) touristique.

Après examen des différentes solutions et structures alternatives, le choix s'est porté sur la constitution d'une Société Publique Locale (SPL).

Le capital de la SPL a été fixé à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur de 500 €.

Le Conseil d'Administration sera composé de :

- 13 administrateurs à voix décisionnaires représentant les différents actionnaires (Dinan Agglomération, les 4 communes classées touristiques et potentiellement, les 61 autres communes représentées dans une Assemblée Spéciale) ;
- Un comité des socio-professionnels et un comité des partenaires (cf. Comité d'Études dans les statuts) désignant chacun leur(s) représentant(s) à voix consultative.

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- D'approuver la souscription de la commune au capital de la Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme à hauteur d'1 action d'une valeur nominale de 500 € ;
- D'approuver le versement de la totalité de la souscription, soit 500 € ;
- De désigner le représentant de la commune dans les instances de la société (Assemblée Spéciale et Assemblée Générale) : M. Alain JAN, Maire ;
- D'autoriser ce représentant à accepter toutes les fonctions qui pourraient lui être confiées au sein de la Société Publique Locale ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve et autorise la totalité des points ci-dessus énoncés.

PRIX DES REPAS LA CRÈCHE (MULTI-ACCUEIL) ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) - DINAN AGGLOMÉRATION

Le Maire explique à l'assemblée avoir assisté à une réunion d'information sur le cahier des charges pour la fourniture des repas en crèches et accueils de loisirs organisée par Dinan Agglomération. Ce cahier des charges vise à tendre vers le respect de la loi EGALIM. La question du prix plafond doit être étudiée par Dinan Agglomération. Il est actuellement estimé à 5.17 €/repas pour les accueils de loisirs et à 4.38 €/repas pour les crèches avec un rajout de 0.50 €/unité pour les goûters par structure.

Le Maire rappelle qu'une convention de partenariat de service à l'enfance - a été conjointement signée avec Dinan Agglomération en 2018.

Après délibération, le conseil municipal :

- Valide les tarifications proposées ci-dessus ;
- Dit que cette décision prend effet au 01/01/2025 ;

- Dit que la convention bipartite actuelle devra être actualisée en conséquence ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

SCHEMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION (SDENR-R)

Le Maire informe l'assemblée que Dinan Agglomération conduit les travaux de son Schéma Directeur des Énergies Renouvelables et de Récupération (SDENR-R).

Après présentation et après délibération, le conseil municipal a émis les votes suivants :

- Éolien : 2 voix pour - 8 voix contre - 8 abstentions ;
- Photovoltaïque au sol : 9 voix pour - 1 voix contre - 8 abstentions ;
- Photovoltaïque sur toiture : 17 voix pour - 0 voix contre - 1 abstention ;
- Photovoltaïque sur ombrière de parking : 15 voix pour - 0 voix contre - 3 abstentions.

Le conseil municipal autorise le Maire à faire toute démarche nécessaire et à signer tout document relatif à ce dossier.

Séance du 18 décembre 2024

TRAVAUX FUTUR ESPACE CULTUREL

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que quel que soit le devenir du site de l'ancienne école privée et après avoir effectué un certain nombre de diagnostics, il convient de purger les lieux de la présence d'amiante et de plomb, notamment. À cet effet, le recrutement d'une entreprise spécialisée s'impose. Il ajoute que les commissions Vie économique, Bâtiments communaux et Culture se sont réunies afin d'échanger sur ce point.

Après concertation, les membres desdites commissions ont rendu l'avis suivant : Travaux de « purge » du site à effectuer par une entreprise spécialisée recrutée sans publicité ni mise en concurrence dans le respect de la réglementation du code de la commande publique en vigueur.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide le choix desdites commissions ;
- Décide l'inscription des crédits au budget ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

PROJET ESPACE CULTUREL : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal, dans le cadre du projet de futur espace culturel, autorise le Maire :

- À déposer un dossier de demandes de subventions auprès de la DRAC ;

- À consulter tout organisme et faire toutes les demandes de subventions possibles ;
- À faire toute démarche nécessaire et signer tout document relatif à ce dossier.

Séance du 19 mars 2025

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE MULTIMODALE DE SONNENBÜHL ET VOIES DOUCES : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Le Maire souligne que l'estimation financière HT du marché s'élevait à 323 431 €.

L'offre la mieux-disante s'élevant à 276 137.80 € HT représente un écart de -14.62 %.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres ci-dessus et de l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 14 mars 2025 et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Décident de suivre l'avis de la commission d'appels d'offres et la proposition du maître d'œuvre et d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise SRTP ;
- Décident l'inscription de la dépense au BP 2025, opération 193 ;
- Autorisent le Maire à accomplir tous les actes administratifs en conséquence ainsi que toutes démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE MULTIMODALE DE SONNENBÜHL : PLATEAU SÉCURITAIRE RUE DE L'HÔTELLERIE (RD794) ET CONVENTION DÉPARTEMENTALE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'aménagement de l'aire multimodale et voies douces comprend également la mise en place d'un plateau sécuritaire rue de l'Hôtellerie (RD794).

Il informe le conseil municipal de la réception d'une convention d'occupation du domaine public émanant du Département relative à l'aménagement et à l'entretien des équipements de voirie sur le domaine public départemental. Cette convention est conclue pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal autorise le Maire :

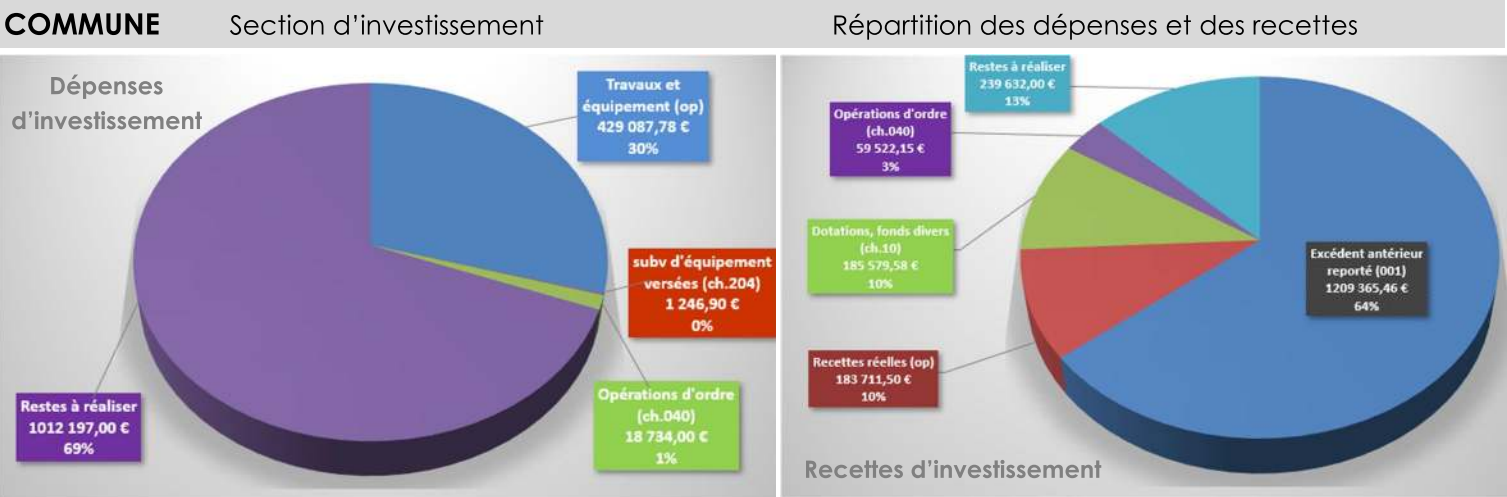
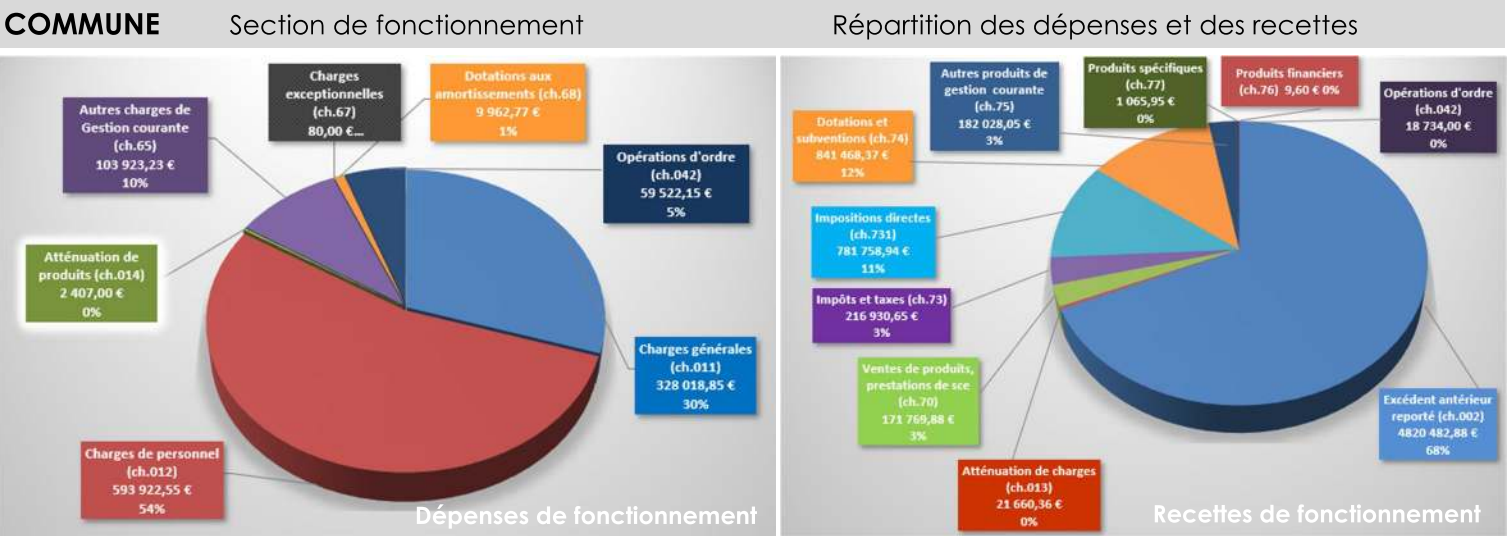
- À signer la convention d'occupation domaine public précitée ainsi que tout acte administratif ;
- À effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à ce dossier ;
- À solliciter le versement d'une subvention départementale.



Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Elles sont également consultables en Mairie.

Le compte financier unique 2024

Le compte financier unique est approuvé par le Conseil Municipal. Il présente les dépenses et les recettes exécutées et perçues lors de l'année écoulée.



Résultat de clôture 2024 : 7 147 182.14 €

Les taux d'imposition 2025

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) ;
 - Taxe sur le foncier bâti ;
 - Taxe sur le foncier non bâti.
- Rappel : la loi des finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- La taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires.

Ressources de la Fiscalité Directe Locale	Taux 2024 (pour mémoire)	Taux 2025
Taxe d'habitation résidences secondaires	12.11 %	12.11 %
Taxe sur le foncier bâti	35.21 %	35.21 %
Taxe sur le foncier non bâti	62.53 %	62.53 %



ÉTAT CIVIL



Naissances

6 décembre 2024 à Saint-Malo, Lou MARY, 3 La Provostais

15 décembre 2024 à Rennes, Ayden MONNIER, 15 rue de l'Arguenon

3 janvier 2025 à Saint-Brieuc, Hugo DUFOUT, 6 La Ville au Gris

5 janvier 2025 à Saint-Malo, Léon CORBES HERCOUET, 29 La Lande Baume

17 février 2025 à Saint-Brieuc, Jules BERTRAND, 1 impasse de l'Étrat

24 mars 2025 à Saint-Malo, Émy MARCHADIER, 1 chemin du Ray

PACS

18 novembre 2024 : Julien BUCHON et Réjane ROUXEL, 13 Nisnizan

13 décembre 2024 : Amaury ALGARRA et Amantani SABATIÉ, 16 rue de l'Arguenon

30 janvier 2025 : Samuel KERRIOU et Justine JOSSE, 4 La Hestriniais

18 février 2025 : Nicolas SOURJINE et Vanessa MAUBÈCHE, 22 Cité d'Halouze

26 février 2025 : Sébastien FAILLA et Audrey LOMBARDO, 47 Nisnizan

2 juin 2025 : Nicolas IRIEN et Elisa PERROT, 35 La Ville es Denis

Décès

20 décembre 2024 à Corseul, Jean HERVÉ, 4 rue du Temple de Mars

23 décembre 2024 à Saint-Malo, André BOURSEUL, 4 La Sebillais

18 janvier 2025 à Saint-Malo, Claude ROUSSEL, 5 rue de l'Hôtellerie

29 janvier 2025 à Rennes, Annette VEILLARD, 10 Tréguilhé

1^{er} février 2025 à Corseul, Rosemarie LUCAS épouse HOLLAND, Le Clos Prioul

3 mars 2025 à Saint-Malo, Pascal BENOIST, 24 rue de l'Arguenon

19 mars 2025 à Saint-Malo, Louis BRIAND, 14 rue César Mulon

26 mars 2025 à Dinan, Sylvain MAUGER, 3 Lotissement Le Clos de la Croix

11 avril 2025 à Saint-Malo, Josette SAMSON épouse FOURRÉ, 24 rue César Mulon

1^{er} mai 2025 à Dinan, Francis ROYER, A9 Lotissement Le Val de Gravel



8 mai 2025 à Dinan, Jean VIERRON, 5 Chanteloup

URBANISME

Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées et accordées en Mairie depuis le 17 septembre 2024.



N° dossier	Adresse	Nature des travaux
PC 022 048 24 C0031	14 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 24 C0033	25 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 24 C0034	41 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 24 C0035	1 La Haute Mettrie	Rénovation d'une dépendance
DP 022 048 24 C0058	15 rue de l'Arguenon	Clôture
DP 022 048 24 C0059	20 rue des Genêts	Véranda
DP 022 048 24 C0060	15 rue de l'Arguenon	Changement porte de garage
DP 022 048 24 C0061	15 rue de l'Arguenon	Clôture et portail
DP 022 048 24 C0062	51 La Ville es Denis	Clôture et portail

URBANISME

Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées et accordées en Mairie depuis le 17 septembre 2024.



N° dossier	Adresse	Nature des travaux
DP 022 048 24 C0064	13 rue de Montafilan	Abri de jardin, carport et clôture
PC 022 048 24 C0036	47 Nisizan	Garage
PC 022 048 24 C0037	37 Quartier Silicia	Maison individuelle
DP 022 048 24 C0065	7 rue de l'Hôtellerie	Changement porte d'entrée
PC 022 048 24 C0038	La Dalibardais	Hangar et panneaux photovoltaïques
PC 022 048 24 C0039	15 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 24 C0040	19 Quartier Silicia	Maison individuelle
DP 022 048 24 C0066	6 bis Le Bois Guillaume	Portail
DP 022 048 24 C0067	1 La Bertache	Panneaux photovoltaïques
PC 022 048 24 C0041	46 rue de l'Hôtellerie	Garage
DP 022 048 24 C0068	37 La Hestrinais	Porte d'entrée et fenêtres de toit
DP 022 048 24 C0069	9 Tréguilhé	Panneaux photovoltaïques
DP 022 048 24 C0072	5 rue de la Côte d'Halouze	Clôture
PC 022 048 24 C0042	31 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 24 C0043	2 La Louvelais	Réhabilitation d'un bâtiment
PC 022 048 24 C0044	2 La Louvelais	Réhabilitation d'un bâtiment
DP 022 048 24 C0073	3 La Ville Buzard	Changement des ouvertures
DP 022 048 25 00003	47 rue César Mulon	Clôture
PC 022 048 25 00002	1 Quartier Silicia	Maison individuelle
PC 022 048 25 00003	5 Lotissement de Buhen	Auvent
DP 022 048 25 00004	5 La Revaudais	Abri à bois
DP 022 048 25 00005	Les Douaires	Ombrière photovoltaïque
DP 022 048 25 00006	1 La Ville Guérin	Panneaux photovoltaïques
PC 022 048 25 00005	27 Quartier Silicia	Maison individuelle
DP 022 048 25 00007	3 impasse de l'Etrat	Panneaux photovoltaïques
DP 022 048 25 00008	1 bis La Lande Baume	Changement des ouvertures
PC 022 048 25 00006	12 Zone Artisanale	Extension
PC 022 048 25 00007	16 Quartier Silicia	Maison individuelle
DP 022 048 25 00011	5 La Lande Baume	Clôture
DP 022 048 25 00012	3 Les Hautes Fosses	Carport
PC 022 048 25 00008	Coëtfinet	Serres de stockage compost non clos
PC 022 048 25 00009	18 Quartier Silicia	Maison individuelle

Le Maillon Chaîne de l'Espoir



Remise officielle des clés du lycée



Bâtiment du lycée



Maisonnette



Depuis 24 ans, l'association organise des cours d'informatique pour toutes les personnes qui ont des difficultés à maîtriser l'utilisation de cette technologie.

Plus de 1 200 personnes ont suivi des formations diverses allant de la bureautique à l'utilisation d'Internet en passant par la recherche en généalogie.

Pour faciliter notre organisation trois sections ont été créées :

- Une section Informatique dont l'objet est toujours le même, aider les personnes à comprendre et à utiliser d'une manière la plus sécurisée possible toutes les innovations informatiques apparues ces dernières années ;

- Une section Généalogie qui, à l'aide de nos outils informatiques, peut chercher et découvrir les filiations familiales en remontant loin dans le temps ;

- Une section Photos Numériques pour apprendre l'utilisation des nouveaux appareils photos et les techniques de base de la photographie.

Cette dernière section s'est bien développée avec des membres débutants et aussi, des membres venus de divers horizons déjà bien compétents dans ce domaine.

Une excellente synergie s'est créée dans ce groupe aussi nous avons décidé d'aller plus avant.

D'abord nous avons donné à cette section le nom de **FOTOMATIC** et nous avons créé ce logo.

Puis, nous l'avons inscrite à la Fédération Photographique de France (FPF) ainsi que tous les membres qui l'ont souhaité.

Cela nous a permis de présenter nos travaux dans plusieurs expositions à Plancoët, Saint-Cast, Créhen, Plouër-sur-Rance, Saint-Grégoire (près de Rennes) et nous allons continuer. Nous attendons d'ailleurs avec impatience la salle d'exposition prévue dans la nouvelle bibliothèque pour exposer nos photos à Corseul.

Nous participons à des concours divers dont ceux de la FPF et avons déjà obtenu quelques bons résultats ce qui nous encourage et nous incite à progresser.

Toujours dans cette section, deux groupes travaillent à la création de courts métrages photographiques dont certaines créations sont présentées à des concours. Nous attendons les classements.

En conclusion, Arguenon Informatique va attaquer sa 25^{ème} année avec des bénévoles toujours motivés et des projets, aussi nous vous attendons à nos cours pour continuer l'aventure.



Les Abeilles de retour en R3 : une fin de saison en feu d'artifice

Les joueurs du PVC retrouvent le niveau régional quitté il y a 2 ans. Après une saison haletante, la finale s'est déroulée à Plélan devant une foule de 300 à 400 supporters. Belle récompense pour un effectif au diapason depuis fin juillet et qui n'a jamais quitté le podium... Félicitons, aussi, l'équipe C championne de D4 qui remonte en D3, après être descendue en juin 2023 ; elle réalise une saison quasi parfaite en ne concédant qu'une seule défaite. L'équipe B s'est maintenue aisément en D2. Le club frôle les 300 licenciés, la saison est belle...



À l'heure où nous écrivons, les U15 et U18 sont en demi-finale des coupes départementales respectives, et nous croisons les doigts pour qu'ils continuent leur parcours.

En championnat, les U18 finissent second de la D1, les U15A ont assuré leur maintien en D1 et les U15B se sont accrochés toute la saison pour finir par 2 victoires encourageantes pour l'avenir. Nous avons réussi à maintenir 3 équipes en U11 et U13 toute la saison, ce qui est une 1^{ère}. Les U7 et les U9 mettent en place leur base avec réussite également. N'oublions pas le foot loisir qui continue de garder sa bonne humeur et des résultats positifs.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute la saison pour la réussite de tous, sans oublier les sponsors. Nous saluons aussi le travail des trois mairies qui nous soutiennent sans relâche : achat d'un robot de tonte à Plélan, un nouveau complexe à Vildé pour la rentrée, achat d'une seconde paire de buts de foot à 8, réfection du terrain et achat d'un robot à Corseul. Les voyants sont au vert, continuons ainsi... Bel été à tous et à très vite.

Le FC PVC

Amicale Laïque Foyer d'Éducation Populaire : Fin de saison, un nouveau bureau élu et un grand succès pour nos activités !

Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 16 mai dernier et qui a réuni une cinquantaine de personnes, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau élu pour notre association :



Légende : de gauche à droite, Vanessa MAUBÈCHE, chargée de communication ; Emilie BRILLET CHARPIOT, secrétaire ; Manuella LEZOUR, présidente ; Cécile BERHAULT, trésorière et Guylaine CORDIER, vice-présidente.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investi(e)s et qui continueront de faire vivre nos projets avec enthousiasme et solidarité.

Cette année, nos activités ont rencontré un franc succès, grâce à votre participation et votre soutien. Nous sommes plus motivés que jamais à continuer de proposer des moments conviviaux, sportifs et fédérateurs pour tous.

Pour amorcer cette nouvelle saison, nous vous donnons rendez-vous lors du pré-forum, qui aura lieu le jeudi 4 septembre à la salle des sports de Corseul, à partir de 18h. Une belle occasion pour découvrir toutes les activités proposées, vous informer, vous inscrire et partager un moment convivial avec toute l'équipe !

Nous serons également présents au grand forum des associations, qui se tiendra le samedi 6 septembre à la salle omnisports de Pluduno – Val d'Arguenon, de 10h à 17h.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt !

L'équipe de l'ALFEP



Association naturaliste Les Traîne-Buissons

L'association, qui rassemble aujourd'hui 70 membres (issus de 22 communes), organise chaque mois une à deux animations permettant de mieux connaître la nature qui nous entoure afin de tenter de la préserver.

- Cet hiver, a été présentée une conférence sur l'eau, la base de la vie ;

- Nous avons été initiés au comptage national des oiseaux de jardins et sommes également allés observer les oiseaux migrateurs hivernant dans l'estuaire de l'Arguenon ;

- L'association a tenu un stand au salon Natur'Armor de Quévert durant lequel une animation autour des papillons était proposée aux enfants. Une conférence sur les papillons locaux a également été présentée à cette occasion ;

- En mars, une équipe de l'université de Rennes nous a fait découvrir le rôle majeur des vers de terre dans l'équilibre du vivant. Cette présentation était suivie d'un comptage sur le terrain, expérience menée dans le cadre des sciences participatives ;

- En avril, l'association Vivarmor Nature nous a présenté une animation intitulée « La vie d'un plateau de fruits de mer » pour approfondir nos connaissances sur les règles de la pêche à pied et les espèces rencontrées sur l'estran ;

- Début juin, nous avons découvert les orchidées du Tertre Corlieu à Lancieux. Le site étant fragile, le nombre de participants était limité et nécessitait une inscription préalable.

Si une participation de 3€ est sollicitée pour les non adhérents, toutes les activités sont gratuites pour les membres (10€ de cotisation annuelle).

Si vous rencontrez des animaux ou végétaux méconnus auprès de chez vous, vous pouvez transmettre une photo, nous tenterons de l'identifier.

Pour nous joindre ou rejoindre le groupe, vous pouvez nous contacter au 06 72 67 52 20 ou par messagerie électronique : traîne-buissons@orange.fr ou bien encore la page Facebook des Traîne-Buissons.

Pour le bureau, Béatrice et Dominique.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

21 juin 2025 - Fête de l'école publique : APE

21 juin 2025 - Balade à la recherche de libellules aux landes d'Avaugour à 14h : Les Traîne-Buissons

21 juin 2025 - Soirée pique-nique et découverte des papillons nocturnes et vers luisants à Corseul à 20h : Les Traîne-Buissons

5 juillet 2025 - Balade à la découverte de la vallée du Canut (Lassy, 35) : Les Traîne-Buissons

11 juillet 2025 - Passage du Tour de France

12 juillet 2025 - Feu d'artifice / Bal populaire et repas champêtre - Étang du Val de Gravel

16 juillet 2025 - Concert Maîtrise de Neuilly, 40 choristes (chœur de garçons) à l'église à 20h

23 ou 30 août 2025 - Diaporama et conférence à l'occasion de la nuit internationale de la chauve-souris, salle Mulon à 20h30 : Les Traîne-Buissons



Du 3 au 6 septembre 2025 - Distribution de composteurs individuels, salle polyvalente

6 septembre 2025 - Forum des Associations à Pluduno Val d'Arguenon

13 septembre 2025 - Comice agricole du canton à Saint-Méloir des Bois

20 et 21 septembre 2025 - Journées Européennes du Patrimoine

23 septembre 2025 - Conférence sur le sommeil, salle Mulon à 14h suivie d'un atelier (6 séances)

5 octobre 2025 - Repas d'automne - ACTL

25 et 26 octobre 2025 - Dictée à la salle polyvalente et randonnée - Octobre Rose

29 novembre 2025 : Soirée choucroute animée par Jean-Michel COILLAN - Les Amis du Jumelage

12 décembre 2025 : Arbre de Noël : APE

Autres manifestations disponibles sur Panneau Pocket



ANIMATIONS VACANCES ÉTÉ 2025

MICRO ATELIERS EN FAMILLE

Du mardi au samedi : du 8 juillet au 30 août à 16h

Gravé dans le schiste : Spécialité décorative des Coriosolites, les plaques sculptées en schiste se dévoilent à l'occasion d'un défi dessiné. À vos feutres ! **Les mardis**

Clued'eau : Qui a tué Canius Lucanus ? Menez l'enquête comme dans un Cluedo® à la sauce Coriosolis au cœur de thermes publics. Un jeu pour toute la famille à partir de 7 ans ! **Les mercredis**

L'empire du miel : Une plongée dans l'univers des abeilles. Découvrez comment les Romains utilisaient les trésors de la ruche. Un atelier familial qui allie curiosité, manipulation et dégustation gourmande. **Les jeudis**

Va y avoir du sport... antique ! Du lancer de disque au lancer de soi-même, découvrez et testez en famille le pentathlon, la série de sports préférés des romains ! **Les vendredis sauf le 15 août**

Papyrus s'il vous plaît ! Quand le latin devient ludique... Découvrez la tria nomina et créez votre carte d'identité à la romaine. **Les samedis**

LES VISITES DE L'ÉTÉ : RUINES CURIEUSES ET HISTOIRE VIVANTE

Du mardi au samedi : du 8 juillet au 30 août à 15h

(Re)découvrez l'ArchéoMusée Coriosolis et ses ArchéoSites qui met en valeur le passé gallo-romain de Corseul.

Les mardis et mercredis : L'architecture du quartier antique de Monterfil.

Les jeudis, vendredi et samedis : Visite guidée de l'ArchéoMusée.

LES DIMANCHES DE CORIOSOLIS

4 dimanches d'été pour découvrir le romain qui est en vous ! Gratuit

Coriosolis : le défi !

Sur le site archéologique du Clos-Mulon, venez participer en famille à un défi proposé par la compagnie Derrière l'arbre. Au programme : énigmes, épreuves physiques, légionnaire romain, trésor antique et amusement pour les petits et les grands.

27 juillet et 10 août : 14h, 15h30 et 17h - Sur inscription

Engagez-vous qu'ils disaient... L'appel de la légion

Sous la protection du dieu Mars, engagez-vous dans la légion romaine aux côtés d'un véritable soldat en costume. Équipez-vous du matériel nécessaire et participez à un entraînement intensif afin de rentrer dans la peau d'un légionnaire de l'empire.

13 juillet et 24 août : 11h30, 15h et 16h30



CAULNES, HISTOIRES ROMAINES SOUS UNE ÉCOLE

Exposition temporaire

De février 2023 à mars 2024, les agents de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ont investi l'école de Caulnes, pour des recherches archéologiques préalables aux travaux de rénovation et d'extension des bâtiments scolaires.

Des vestiges, en partie déjà fouillés il y a plus de 150 ans, sont alors réapparus ! Ainsi, est née l'occasion de créer, en partenariat avec les élèves, une exposition révélant les découvertes effectuées au sein de l'école. Après une présentation à la médiathèque de Caulnes en juin 2024, l'exposition s'installe désormais à l'ArchéoMusée Coriosolis, enrichie de nouveaux dispositifs de médiation et objets archéologiques.

Du 15 juin au 3 novembre

INFOS PRATIQUES

- ♦ **Visites guidées** : 1 € en plus du droit d'entrée du musée.
- ♦ **Micro Ateliers** : 1 € à 2 € en plus du droit d'entrée du musée. En famille à partir de 6 ans - Nombre de places limité. Réservation conseillée.
- ♦ **Dimanches de Coriosolis** : gratuit (l'accès au musée reste payant)
- ♦ **Exposition temporaire** : comprise dans le droit d'entrée du musée.

OUVERTURE

En juillet et août, l'ArchéoMusée Coriosolis est ouvert du mardi au vendredi, de 14h à 18h et le samedi et le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

ArchéoMusée Coriosolis

Rue César Mulon - 22130 CORSEUL - 02 96 83 35 10

contact.coriosolis@dinan-agglomeration.fr